

CROQUIS

A topographic map of France, showing elevation with green for lowlands and brown/orange for highlands. The map is centered on the French territory.

Facteurs d'organisation du territoire français :

- **Situation et cadre naturel.**
- **Ouverture et adaptations**
- **Aménagement du territoire**

[Cartothèque sur la France](#)

en ligne sur le site académique

Démarche :

- **1^{ère} étape** : les repères naturels qui continuent à guider l'occupation du territoire. Atouts et contraintes.
 - **2^{ème} étape** : présentation générale de la légende pour une réflexion collective sur ce qui peut être cartographié :
 - afin d'illustrer l'ouverture et certains de ses effets,
 - les conséquences et les adaptations
 - et certaines mesures récentes d'aménagement du territoire.
 - Des **liens** renvoient à des documents de données diverses. Cela permet de montrer comment simplifier une information.
 - **3^{ème} étape** : croquis de l'ouverture avec **liens** sur l'espace Schengen et sur un tableau de créations d'emplois par les *IDE*.
 - **4^{ème} étape** : croquis des adaptations à l'ouverture avec **liens** sur *métropolisation* et *ville mondiale* et sur la désindustrialisation
- Rappel des instructions de janvier 2008 de l'inspection générale :
 - **« les élèves doivent notamment être capables, en fin d'année, d'élaborer un croquis de l'organisation spatiale de la région de leur lycée et de la France. Ils doivent être en mesure de maîtriser les principaux repères et les logiques d'organisation des territoires français et européens.**

le cadre naturel : première marque d'organisation du territoire

Les fleuves et leur vallée

Les montagnes avec
contraintes et atouts guident
peuplement et axes
de communication

Mtgnés Récente
Massif ancien

un pays ouvert... Un carrefour

→ Par ses côtes... Sur 2 façades
maritimes.



Principaux ports.



... et par sa
position carrefour

Autres atouts naturels

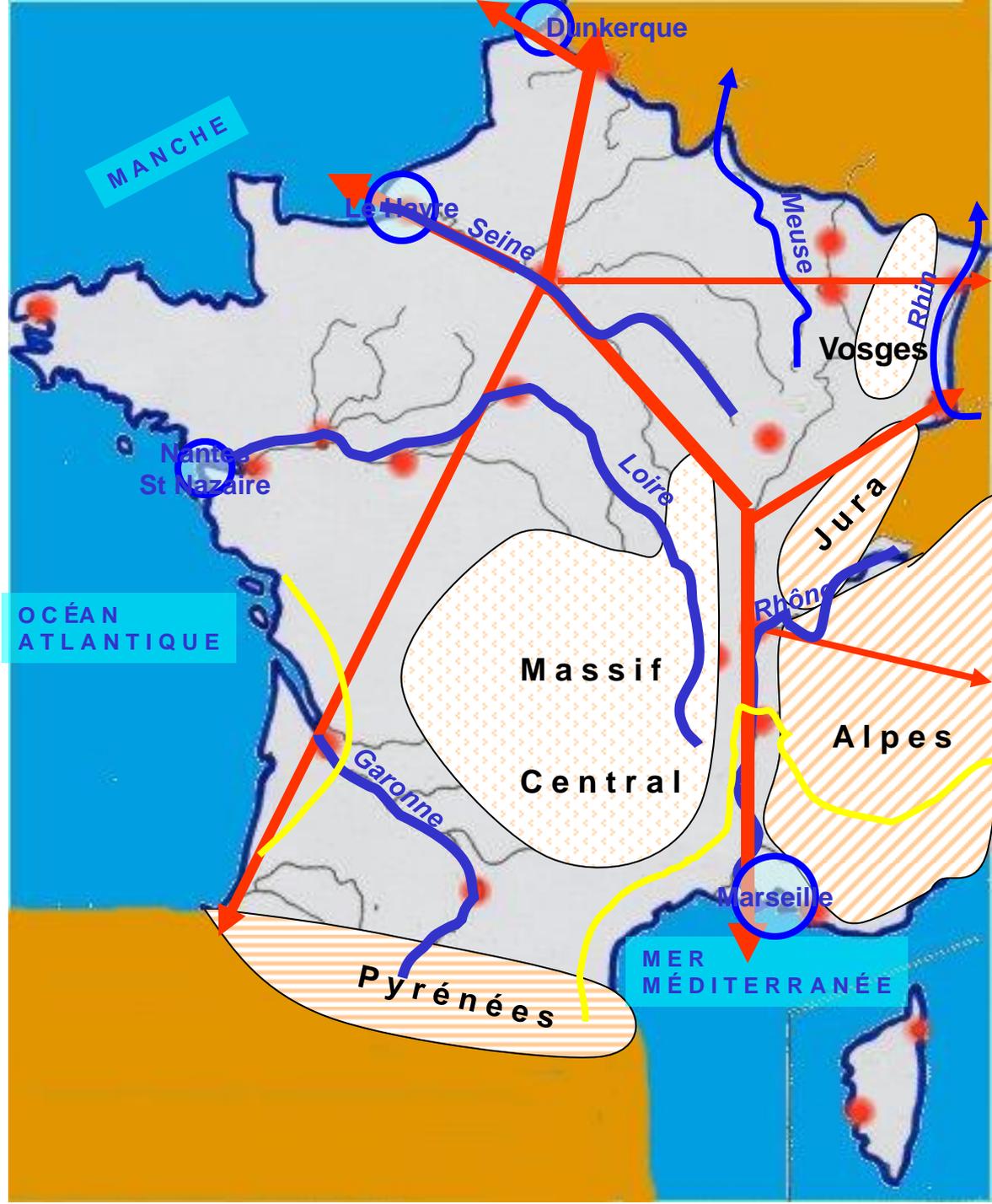


Grande SAU



Bon ensoleillement

Mais pays dépendant pour les
ressources minérales et énergétiques



OUVERTURE

ADAPTATIONS – RÉACTIONS - EFFETS

• intégration à l'Europe

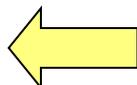
 Frontières ouvertes + Lien à activer sur la carte
(marché unique et espace Schengen)

 Influence des axes proches

 Axe français renforcé, avec LGV

 Port important (avec trafic pour 2006)

• Flux entrants

 Touristes étrangers

 Immigration

 Principales régions d'accueil des IDE + Lien à activer sur la carte

+ Lien à activer sur la carte

 Métropolisation et étalement urbain

 Paris, ville globale (mondiale)

  Technopolisation
Ex : pôles de compétitivité
À vocation mondiale ou nationale

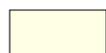
 Axes renforcés

 Agriculture productiviste et exportatrice

 Grands vignobles exportateurs

 Littoraux mieux aménagés

BILAN :

 Régions et aires urbaines les plus attractives.
Littoralisation

 Rajeunissement parisien, et autres métropoles dynamisées

 Déprise rurale persistante

 Désindustrialisation la plus forte (dont délocalisations) + fermeture de sites militaires

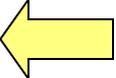
+ Lien à activer sur la carte

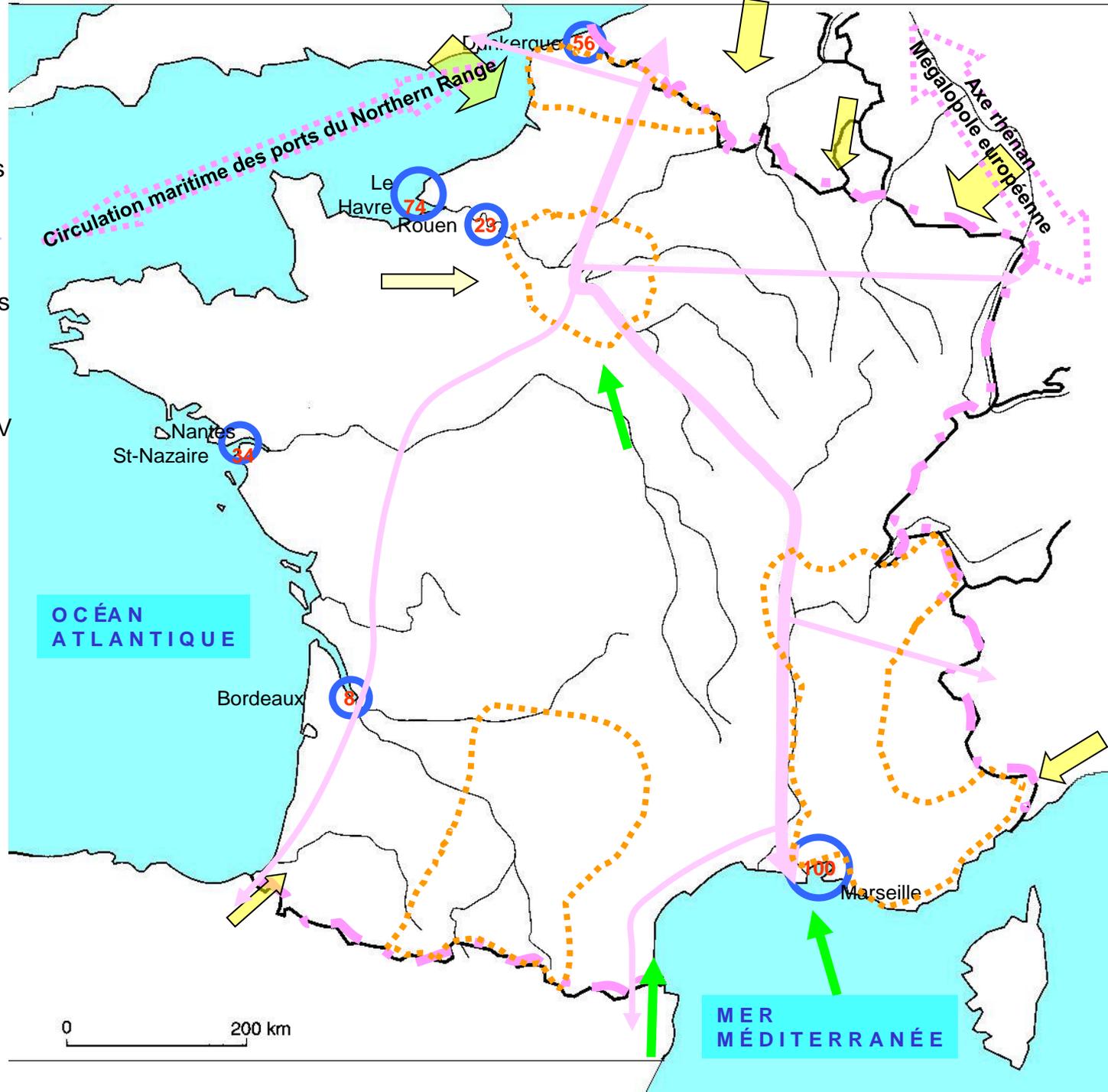
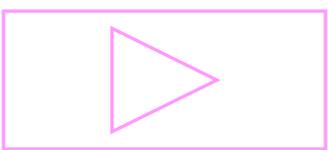
OUVERTURE

- intégration à l'Europe

-  Frontières ouvertes (marché unique et espace Schengen *(cliquez)*
-  Influence des axes proches
-  Axe français renforcé, avec LGV
-  Port important (avec trafic 2006)

- Flux entrants

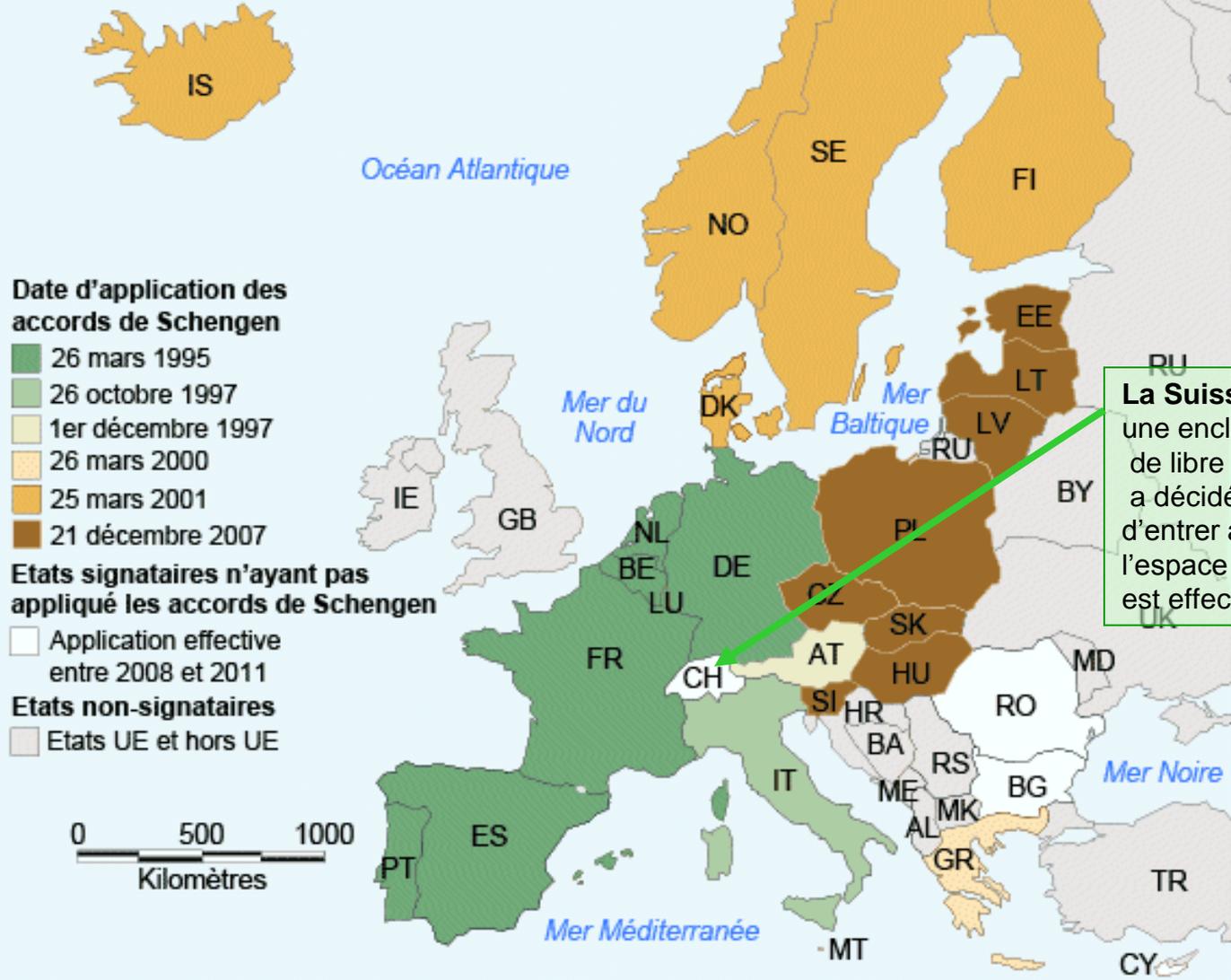
-  Touristes étrangers
-  Immigration
-  Principales régions d'accueil des IDE *(cliquez)*



L'élargissement de "l'espace Schengen".

(état au 01 janvier 2008)

Source : <http://geoconfluences.ens-sh.fr/doc/etpays/Europe/EurDoc13.htm>



La Suisse, qui constituait une enclave au sein de la zone de libre circulation européenne a décidé, par votation du 5/6/ 2005, d'entrer à son tour dans l'espace Schengen. Son adhésion est effective en décembre 2008.

Les frontières sont tracées de façon discontinue pour montrer l'ouverture sur l'espace Schengen et sur le marché unique



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS PAR RÉGION (2006-2007)

IDE

	2006	2007	2007-2006	2006 (%)	2007 (%)
Île-de-France	9 001	10 398	1 397	22,5 %	30,1 %
Rhône-Alpes	4 179	4 660	481	10,4 %	13,5 %
Nord-Pas-de-Calais	2 853	2 810	-43	7,1 %	8,1 %
Midi-Pyrénées	2 759	2 054	-705	6,9 %	6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 742	1 604	-2 138	9,4 %	4,6 %
Aquitaine	1 647	1 497	-150	4,1 %	4,3 %
Champagne-Ardenne	1 143	1 450	307	2,9 %	4,2 %
Haute-Normandie	1 227	1 288	61	3,1 %	3,7 %
Centre	442	1 062	620	1,1 %	3,1 %
Picardie	1 340	984	-356	3,4 %	2,9 %
Lorraine	1 710	982	-728	4,3 %	2,8 %
Pays-de-la-Loire	904	938	34	2,3 %	2,7 %
Bourgogne	650	890	240	1,6 %	2,6 %
Franche-Comté	446	851	405	1 %	2,5 %
Alsace	1 708	791	-917	4,3 %	2,3 %
Bretagne	2 171	730	-1 441	5,4 %	2,1 %
Poitou-Charentes	573	519	-54	1,4 %	1,5 %
Basse-Normandie	632	485	-147	1,6 %	1,4 %
Languedoc-Roussillon	1 261	382	-879	3,2 %	1,1 %
Auvergne	1 305	72	-1 233	3,3 %	0,2 %
Limousin	24	70	46	0,1 %	0,2 %
Dom-Tom	270	0	-270	0,7 %	0 %
Corse	11	0	-11	0 %	0 %
TOTAL	39 998	34 517	-5 481	100 %	100 %

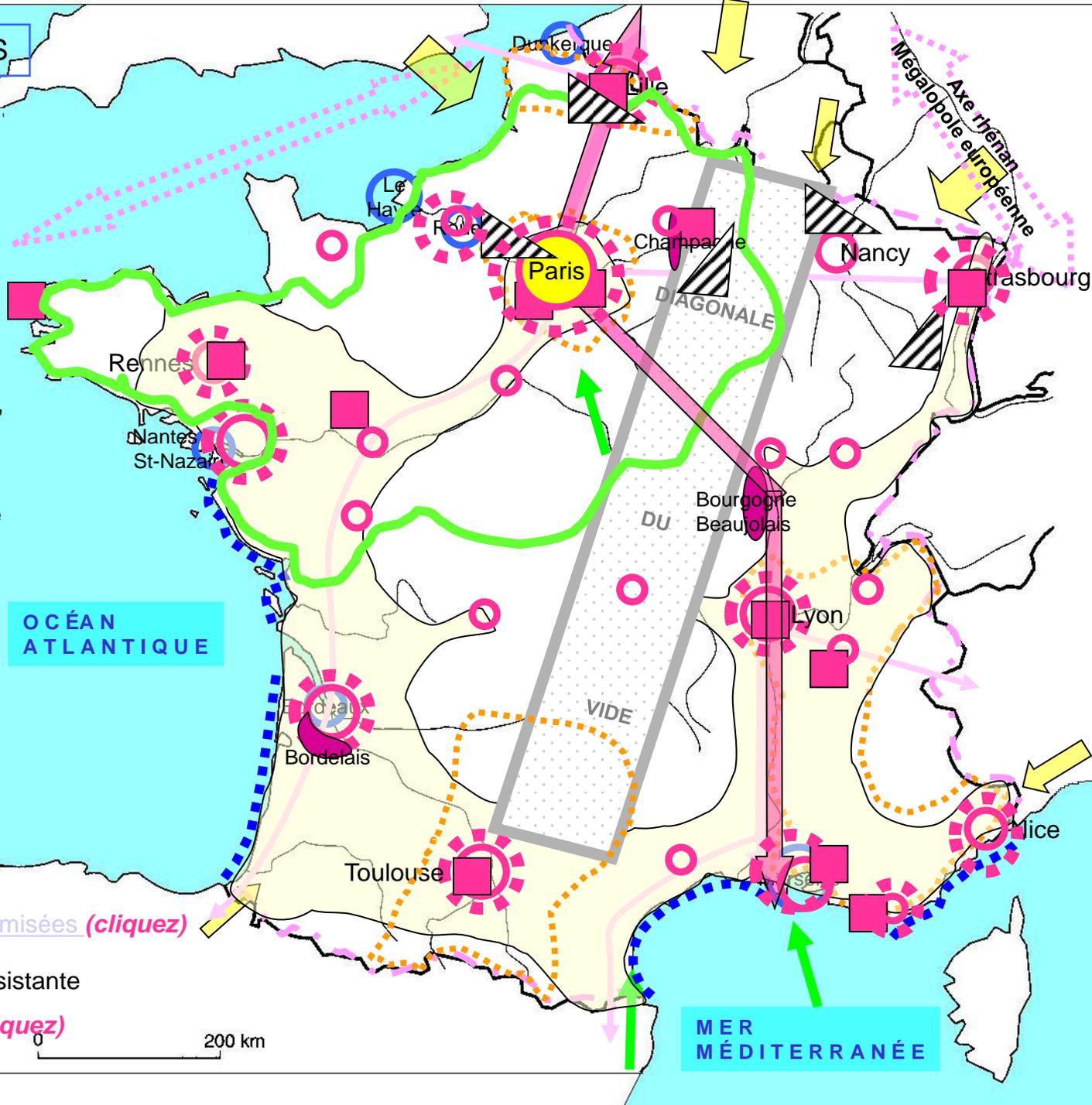
Les régions
retenues pour
le croquis

ADAPTATIONS - RÉACTIONS

- Métropolisation (cliquez)

-  Paris Ville globale (mondiale)
-  Aire urbaine >150 000 hab. Étalement urbain
-  Technopolisation Ex : pôles de compétitivité à vocation mondiale
-  Axe majeur renforcé
-  Agriculture productiviste et exportatrice
-  Exemples de grands vignobles exportateurs
-  Littoraux réaménagés

-  Régions et aires urbaines les plus attractives. Littoralisation
-  Rajeunissement parisien, et autres métropoles dynamisées (cliquez)
-  Déprise rurale + ou - persistante
-  Déprise industrielle (cliquez) + fermeture de sites Militaires et reconversion



- **La métropolisation** conduit à une concentration des activités et des personnes dans les grandes villes par un effet d'attractivité.
- **La métropole** réunit l'ensemble des atouts capables de créer de la richesse et d'apporter la prospérité à un pays.
- Ces atouts reposent sur trois piliers :
- **l'innovation**, mesurée par la capacité à breveter et le niveau d'investissement en R&D; cf. **les technopoles et les pôles de compétitivité**.
- **le capital humain**, mesure le niveau d'études de la population et le pourcentage d'emplois qualifiés ;
- et enfin **les infrastructures**.

- **La ville mondiale = Paris.**
- Principale ville de congrès et conférences internationales en France et en Europe
- 19% de la population française, mais 45% des emplois les plus qualifiés.
- 28% du PIB du pays.
- Capte la plus grosse part des IDE.
- (20 à 25% des emplois créés par des IDE en 2006 et 2007)
- Mais la domination de Paris est atténuée par l'aménagement du territoire et le phénomène de métropolisation. Ils profitent à d'autres villes et ces métropoles fonctionnent en réseau

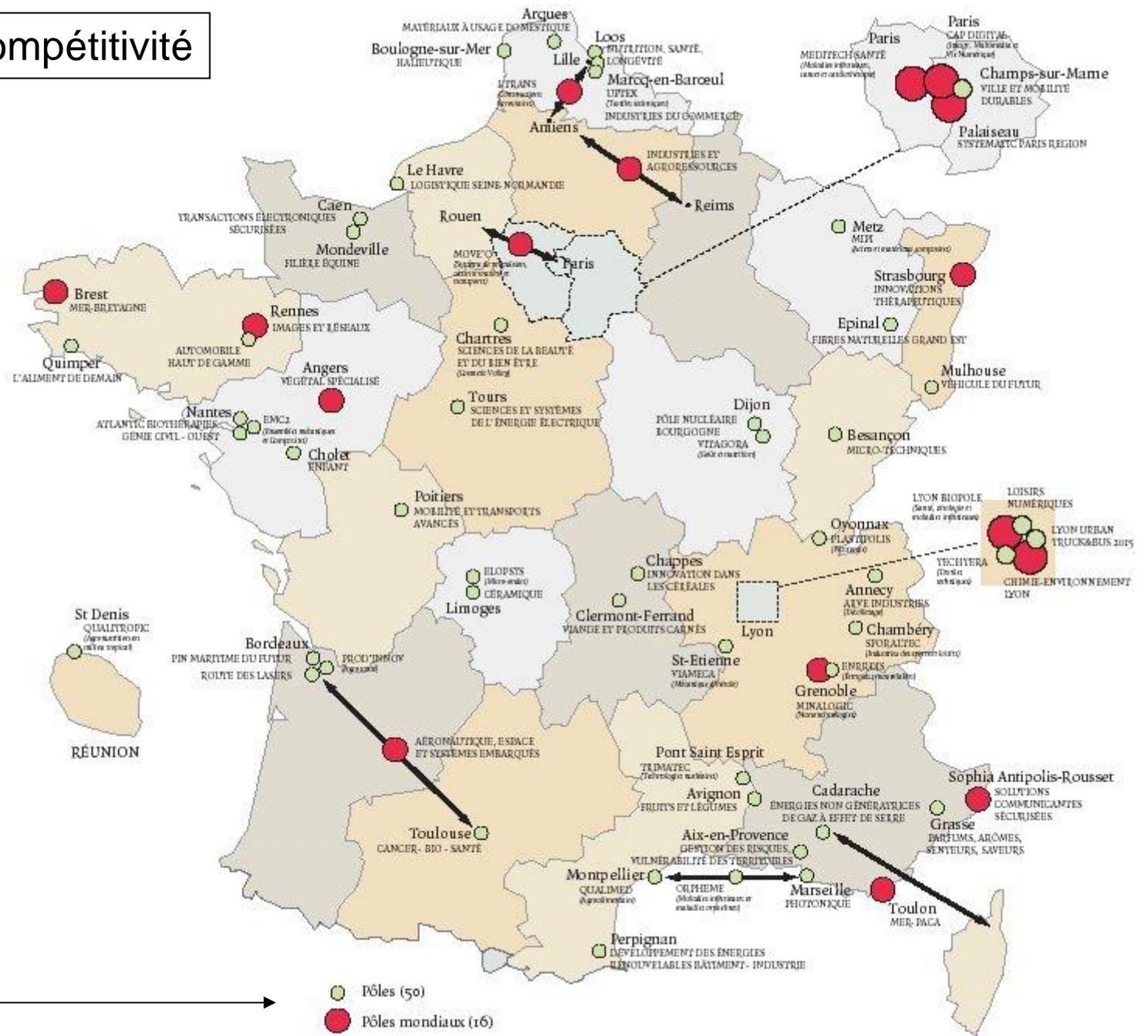
Paris



- **La métropolisation** apparaît avec trois signes sur le croquis →



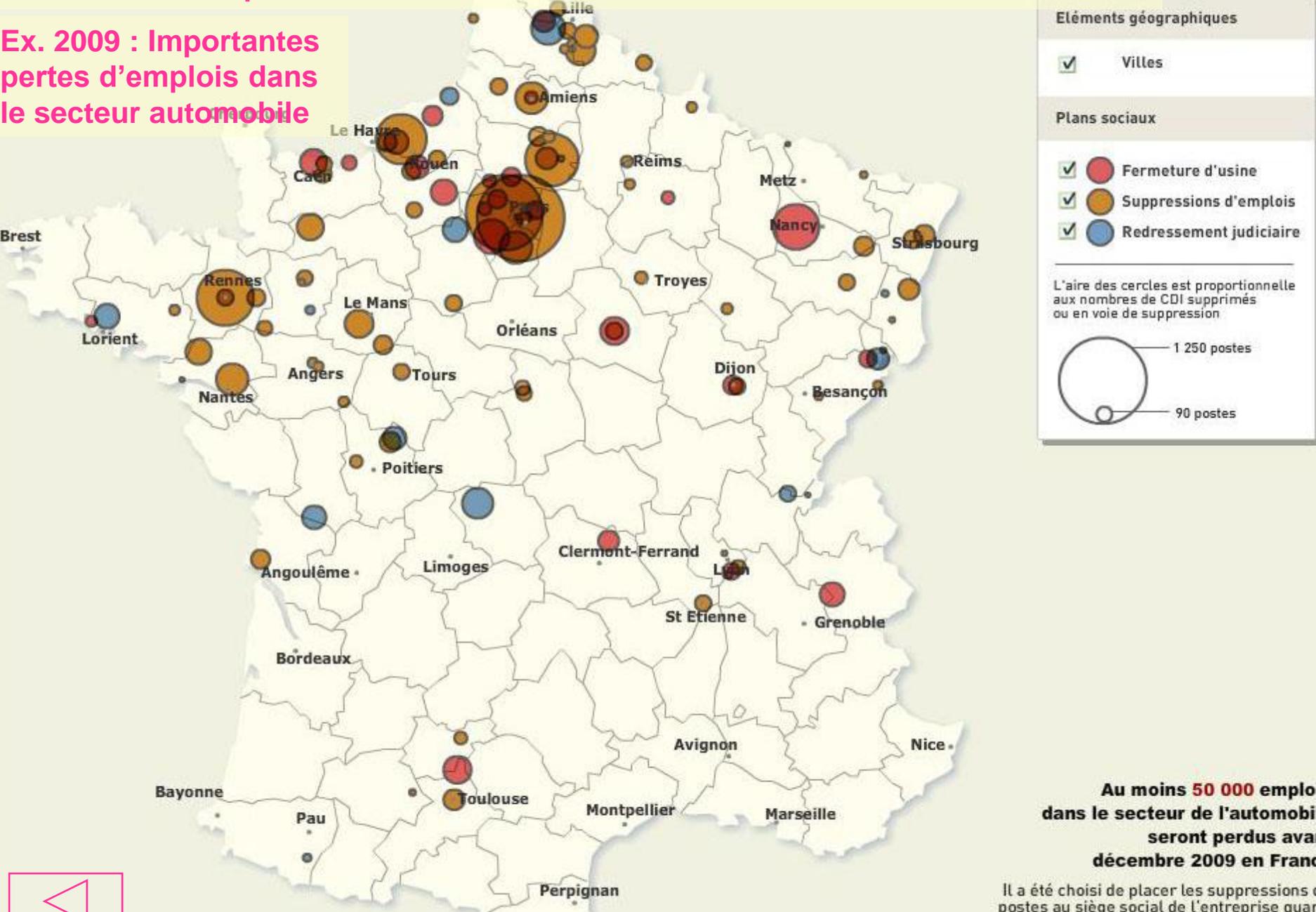
Les pôles de compétitivité



- Pôles (50)
- Pôles mondiaux (16)

La crise actuelle peut être un facteur d'accentuation de la désindustrialisation

Ex. 2009 : Importantes pertes d'emplois dans le secteur automobile



Au moins 50 000 emplois dans le secteur de l'automobile seront perdus avant décembre 2009 en France

Il a été choisi de placer les suppressions de postes au siège social de l'entreprise quand le détail du plan de sauvegarde de l'emploi n'était pas connu.

Extrait de l'infographie du *Monde.fr* de mars avril 2009



Sources : sociétés, journaux, syndicats, AFP

Collectivités locales : ce que propose le comité Balladur à propos des métropoles principales. LE MONDE | 26.02.09 | • Mis à jour le 04.03.09

- [...] **Onze métropoles.** Onze grandes communautés urbaines ou agglomérations de plus de 400 000 habitants (**Lyon, Lille, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Nantes, Nice, Strasbourg, Rouen, Toulon et Rennes**) ont été retenues pour préfigurer les "métropoles", qui seraient dotées des pouvoirs et des compétences des villes et des départements (action sociale, médico-social, collèges, environnement...). Dans ces ensembles, les communes actuelles ne conserveraient que des pouvoirs – et des ressources – restreints.
- **Le Grand Paris.** Une collectivité territoriale serait créée "*par la loi*" sur **le territoire de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne**. Ces trois conseils généraux seraient supprimés, ainsi que le département de Paris. Les intercommunalités seraient dissoutes.
Le "Grand Paris" se verrait attribuer les compétences des départements, des intercommunalités ainsi qu'une partie de celles des communes situées sur son territoire. A la différence des autres "métropoles" proposées par le comité, les communes situées à l'intérieur du "Grand Paris" conserveraient leurs ressources fiscales propres.
Les 135 conseillers du Grand Paris seraient élus au scrutin de liste dans le cadre de nouvelles circonscriptions de quelque 500 000 électeurs, plus vastes que les actuels cantons. Les premiers de liste siègeraient aussi à la Région. Ainsi serait évitée, selon le comité, la "*coupure*" entre la petite couronne et le reste de l'Ile-de-France.[...]

